

Maison de l'Habitat

France Rénov'



Rénovation énergétique
Adaptation des logements
Aides financières
Conseils juridiques

**Nos experts vous
accompagnent !**

La maison de l'habitat c'est quoi ?

Le lieu qui va vous aider dans tous vos projets de travaux de rénovation, quel que soit votre revenu.

Juristes, conseillers financiers, techniciens en rénovation, conseillers en risques inondation et opérateurs Anah vous accompagnent et facilitent vos démarches, tout au long de votre projet.

A qui s'adresse-t-elle ?

- Les propriétaires occupants
- Les propriétaires bailleurs (louant leurs biens)
- Les copropriétés
- Les professionnels : de l'immobilier, du bâtiment, syndicats, notaires...
- Toutes les personnes souhaitant obtenir des informations pour eux-mêmes ou leurs proches

Pour quels types de travaux ?

- Rénovation énergétique :
 - Isolation thermique (murs, toitures, fenêtres...)
 - Chauffage (pompe à chaleur, chaudière...)
 - Ventilation
- Audit énergétique
- Mise aux normes
- Réhabilitation lourde
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie

Quel type d'aides ?

- Tous les dispositifs d'aides financières existants : subventions, défiscalisation, CEE, prêts...
- Un accompagnement technique : étude des devis, liste des artisans qualifiés, conseils sur les choix de matériaux...
- Une aide juridique : droits et obligations du locataire et propriétaire en matière de travaux, rédaction des baux...

Où se renseigner ?



Maison de l'Habitat de Nîmes Métropole

Colisée 2, 1 rue du Colisée, 30900 Nîmes

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

sauf mardi et vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous



Permanence téléphonique

04 66 02 54 14

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

sauf mardi après-midi



Contact mail : maison.habitat@nimes-metropole.fr